

Lons-le-Saunier, le 10 octobre 2023

**Service Eau Environnement Risques
et Forêt**

**Suivi de la sécheresse dans le
département du Jura**

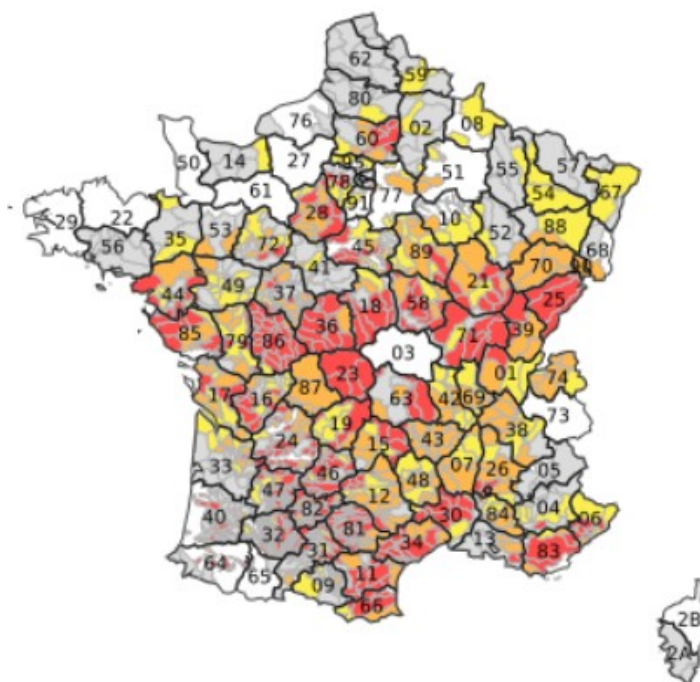
Compte-rendu de la cellule de veille sécheresse n°12 du 4 octobre 2023

Participants / Excusés :

DREAL : Excusé	UD DREAL : Florian CHARRIER	ARS : Frank KRON	Météo France : Excusé
OFB : Jean-Louis GAROT	SDIS : Excusé	SIDPC : Laura NOBLOT	SDJES : Patrick DEROGIS
Gendarmerie : Excusé	FDAAPPMA : Mehdi ELBETTAH	Syndicat des irrigants : Excusé	DDT : Nadine PONCET Delphine BONTHOUX

Situation des arrêtés de restriction temporaire des usages de l'eau avant la cellule de veille :

1. Situation nationale sur les eaux superficielles au 04/09/2023 publiés avant le 03/09/2023











2. Situation des départements limitrophes au Jura :

- **Haute-Saône :** Depuis le 13 juillet 2023.
 - en **Alerte renforcée** sur l'ensemble du département

- **Doubs** : Depuis le 18 septembre 2023.
 - en **Crise** sur le secteur « Allan »
 - en **Crise** sur le secteur « Haute-Chaîne »
 - en **Crise** sur le secteur « Doubs-Ognon »
 - en **Crise** sur le secteur « Plateau-Calcaire »
- **Saône-et-Loire** : Depuis le 8 septembre 2023 :
 - en **Crise** sur les secteurs « Arconce et Sornin », « Grosne », « Arroux – Morvan », « Saône aval » et « Seille et Guyotte » ;
 - en **Alerte** sur le secteur « Bourbince » ;
 - en **Vigilance** sur les secteurs « Dheune » et « Vallée de la Loire ».
- **Ain** : Depuis le 2 octobre 2023 :
 - en **Crise** sur les zones d’alerte eaux superficielles « Rivières de Bresse » et « Saône-Aval » ;
 - en **Alerte renforcée** les zones d’alerte eaux superficielles « Rivières de Dombes » ;
 - en **Alerte** la zone d’alerte eaux superficielles « Rivières du Bugey » et « Rivières du Haut-Rhône » ;
 - en **Alerte renforcée** les zones d’alerte eaux souterraines « Dombes-Sud » et « Dombes-Certines-Nord » ;
 - en **Alerte** la zone d’alerte eaux souterraines « Plaine de l’Ain » ;
 - en **Crise** la zone d’alerte eaux souterraines Saône-Aval
- **Côte-d’Or** : Depuis le 30 septembre 2023 :
 - en **Crise** sur les secteurs « Arroux, Lakanche », « Bouzaise, Lauve, Rhoin, Meuzin », « Saône moyenne », « Serein amont, Romanée », « Tille amont, Ignon, Venelle », « Tille aval, Norges », « Vingeanne » et « Vouge, Bièvre, Cents-Fonts » ;
 - en **Alerte renforcée** « Armançon amont, Brenne », « Bèze, Albane » et « Châtillonnais » ;
 - en **Alerte** « Ouche amont, Suzon, Vandenesse » ;
 - en **Vigilance** « Dheune, Avant Dheune ».« Ouche Aval »

3. Situation du Jura :

Depuis le 21 septembre :

Usages Non-économiques (Particuliers et Collectivités)		
Nord Jura		CRISE
Seille		CRISE
Plateau Calcaire		ALERTE RENFORCÉE
Haute – Chaîne		ALERTE RENFORCÉE
Usages Économiques (Industriels et Exploitants Agricoles)		
Nord Jura		ALERTE
Seille		VIGILANCE
Plateau Calcaire		ALERTE RENFORCÉE
Haute – Chaîne		ALERTE RENFORCÉE

Situation de la ressource en Eau et des usages dans le département du Jura :

1. Situation de la ressource en Eau :

Situation météorologique :

Aux stations, les cumuls de précipitations sont compris entre 36.4 mm à Tavaux et 104.5 mm à Saint-Julien sur le mois de septembre. Hormis dans le secteur de Saint-Julien où le bilan pluviométrique est excédentaire de 10 %, partout ailleurs sur le département les bilans pluviométriques sont déficitaires. Les plus forts déficits de l'ordre de 50 % s'observent sur le Dolois, tandis que les moins importants entre 10 et 20 % concernent la région de Lons-le-Saunier ainsi que le Haut Jura. A l'échelle du département, le cumul de pluie moyen avoisine 85 mm, soit un déficit de 25% par rapport à la normale (données prises sur le site de MétéoFrance Pro).

Situation édaphique (MétéoFrance) :

Sur les 3 derniers mois, les conditions d'humidité des sols sont autour de la normale de la plaine Doloise à la Bresse Jurassienne ainsi que vers le Val d'Amour et modérément sèches du nord du Revermont au vignoble du Jura. On retrouve des conditions très sèches sur la majeure partie du Revermont au Haut Jura, voire extrêmement sèches à l'est de Champagnole. Sur les 12 derniers mois, les conditions d'humidité des sols restent modérément sèches à très sèches sur l'ensemble du département du Jura, voire encore extrêmement sèches sur le sud de la petite montagne.

L'hétérogénéité des pluies tant sur la répartition sur le territoire jurassien que sur sa volumétrie ne permettent pas de dégager une amélioration de la situation.

Situation hydrologique (DREAL, OFB et FDAAPPMA) :

Au niveau des stations hydrologiques, d'après le bulletin de la DREAL basé sur un les débits des 15 derniers jours :

- **Nord-Jura** : La Loue à Champagne-sur-Loue et le Doubs à Neublans-Abergement sont en **Crise**, le Doubs à Besançon est en **Alerte renforcée** (à 0,7 m³/s de la Crise).
- **Seille** : La Brenne à Sellières est en **Crise**, la Seille à Voiteur est en **Alerte Renforcée** et la Gizia à Frontenaud est en **Vigilance**.
- **Plateau Calcaire** : La Furieuse à Salins-les-Bains est en **Alerte Renforcée**, le Hérisson à Doucier est en **Alerte**, l'Ain à Bourg-de-Sirod est en **Vigilance**.
- **Haute-Chaine** : le Doubs à Mouthe, le Tacon à Saint-Claude et la Bienne à Morez sont repassés à des niveaux corrects. Toutefois, les débits moyens journaliers observés la veille de la cellule Sécheresse étaient repassés entre l'**Alerte** et l'**Alerte renforcée**.

Une tendance à l'amélioration de la situation hydrologique sur la base des VCN3, compte tenu des pluies reçues fin septembre, est observée sur une partie du département. Néanmoins, le retour à un temps sec et chaud en ce début d'octobre marque le retour à une aggravation des débits des cours d'eau.

Situation hydrogéologique (DDT) :

Sur le secteur Nord-Jura, le piézomètre de Molay a franchi le seuil de l'**Alerte Renforcée** et celui d'Arc-et-Senans reste hors restrictions.

Sur le secteur Seille, le piézomètre de Desnes reste en **Vigilance**, mais poursuit sa descente, et celui de Villevieux reste en **Vigilance**, mais s'approche fortement de l'Alerte.

Une tendance générale à la baisse de la situation hydrogéologique.

2. Situation des usages de l'Eau :

Situation de l'alimentation en eau potable (ARS) :

Le signalement du 27 septembre dernier déposé par la commune de Saint-Claude, hameau de Ranchette, avec mise en place de rotations de citerne, est revenu à la normale.

La commune de Coisia alerte d'un probable manque d'eau face aux besoins journaliers actuels. Une solution de rotation de citernes est envisagée si la situation venait à se dégrader. Il s'agit d'un sujet connu, avec pas de possibilité d'interconnexion.

Situation des milieux aquatiques (FDAAPPMA et OFB) :

La campagne ONDE a été réalisée juste après les pluies significatives de fin septembre. Depuis, la situation des cours d'eau se dégrade à nouveau. Les débits repartent à la baisse, même s'ils restent suffisants pour l'instant sur les secteurs du Plateau-Calcaire et de la Haute-Chaîne ; la période diurne plus longue couplée à des températures plus basses limitent les phénomènes d'évaporation de l'eau.

Une disparité forte est constatée entre le Nord et le Sud du Jura

De manière générale, les grands cours d'eau des massifs réagissent bien mais pas les tributaires. L'absence voire les faibles précipitations annoncées pour la semaine prochaine ne vont pas être suffisantes pour recharger les nappes, malgré une période propice à la recharge des nappes à partir des masses d'eau. La situation pourrait alors devenir critique si la tendance ne s'inverse pas.

Le développement végétal reste également important sur certains cours d'eau.

Situation des activités sportives (SDJES) :

Le SDJES rappelle la directive Nationale d'Orientation (DNO) en matière de politiques de jeunesse, d'engagement civique et de sport 2023/2024, qui pointe les enjeux liés à la sécheresse en matière de prévention et d'adaptation. Certaines fédérations françaises (football, rugby, ...) se sont engagées dans la sobriété sur l'arrosage.

Il souhaite également que les données issues des sondes thermiques posées au sein des canyons permettent d'obtenir davantage de connaissances et d'informations sur les milieux, afin de prendre les bonnes décisions dans les années futures.

Industrie (UID-DREAL) :









L'arrêté ministériel du 30 juin 2023 est venu complexifier la lecture des mesures de restrictions de l'arrêté Sécheresse. Les inspecteurs sont très sollicités pour des explications sur les nouveaux textes en vigueur. Concrètement, les entreprises consommant plus de 7000 m³ par jour doivent déclarer chaque semaine via la plateforme « démarches simplifiées » leur consommation d'eau.

Des inspections se poursuivent sur le terrain avec rappel des règles en vigueur..

Relevé de décision :

Les débits des cours d'eau repartent à la baisse en l'absence de pluie, depuis une dizaine de jours, davantage marqué au Nord du département, impactant également la profondeur des nappes.

Il est proposé une évolution de l'arrêté :

Usages Non-économiques (Particuliers et Collectivités)		Secteurs	Usages Économiques (Industriels et Exploitants Agricoles)	
CRISE		Nord Jura		ALERTE RENFORCEE
CRISE		Seille		VIGILANCE
ALERTE RENFORCÉE		Plateau Calcaire		ALERTE RENFORCÉE
ALERTE RENFORCÉE		Haute – Chaîne		ALERTE RENFORCÉE

Prochaine cellule de veille sécheresse : mercredi 21 octobre à 9 h.

La cheffe du service de l'eau, des risques,
de l'environnement et de la forêt,



Delphine BONTHOUX